

GROUPE DE TRAVAIL
Urbanisme Voirie et Bâtiments
COMPTE-RENDU DU 27 09 2024

À publier

Document interne

Présents : Christophe CHEMIN, Marie Nicole GARRIVIER, Bertrand SIETTEL, Joël ALLIER, Dominique BALZANO , Pierre BEZACIER, Pascal MUZART, Catherine GROS, Cyril LAVAL, Marie Pierre ALIZAY, Isabelle JEUNE et Karine GOUGAUD (secrétaires) pendant la première partie de la réunion,

Excusés :

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

Ordre du jour :

18h Réservée aux élus : point sur les dossiers d'urbanisme

18h 30 réunion ouverte

Point de situation sur les dossiers en cours

- Révision du PLU
- Travaux place des martyrs de Vingré
- Travaux appartement rue de l'église
- Fin du réseau cuivre

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
<ul style="list-style-type: none">- Contacter habitant rue du château.- Mettre un message ou un transfert d'appel sur le numéro de l'ancienne école ou fermer la ligne.- Associer les personnes qui ont installés la stèle des martyrs à la réflexion sur le nouvel emplacement.- retirer les panneaux inutiles à certains carrefours	Courrier propriétaire rue de la Grye

COMMISSION URBANISME

Réservée aux élus : point sur les dossiers d'urbanisme. Pas de compte rendu communiqué

GROUPE DE TRAVAIL URBANISME

réunion ouverte (hélas, l'information n'a pas été publiée)

Point de situation sur les dossiers en cours

URBANISME

Une élue demande où en sont les démarches pour la maison qui a mis un panneau solaire face à la salle de la Grye, Un courrier glissé dans la boîte à lettres n'a pas donné de résultat et le Maire a trouvé porte close plusieurs fois. Une lettre recommandée sera adressée aux propriétaires.

Un habitant de la rue du château est en train de refaire sa clôture mais n'a pas prévu un recul suffisant devant son portail. Il sera contacté rapidement pour lui indiquer les règles à respecter.

Révision du PLU : étapes à venir

Novembre 2024 : retour de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) pour savoir si la procédure est soumise à évaluation environnementale ou non

Novembre 2024 :

- Si la MRAE soumet la procédure à évaluation environnementale : choix d'un bureau d'études pour réaliser la mission
- Si la MRAE ne soumet pas la procédure à évaluation environnementale, lancement des consultations PPA dont dossier loi montagne pour le STECAL NI (il faut compter 3 mois environ)

Février 2025 : suivant les avis, préparation de l'enquête publique

Mars 2025 : enquête publique (potentiellement réduite à 15 jours s'il n'y a pas d'évaluation environnementale)

Avril 2025 : rendu du rapport du commissaire enquêteur

Mai 2025 : approbation de la modification.

Dans le projet de révision, il reste

- un projet de cabanes à Chantemillan qui, contrairement à une rumeur n'a pas été refusé par la mairie
- des changements au niveau du zonage,
- des petites modifs sur les retraits par rapport aux limites, les toitures . . .
- la mise en conformité par rapport au département

VOIRIE

Place des Martyrs de Vingré

Il est nécessaire de refaire la conduite d'eau qui passe sous la place avant les travaux d'aménagement. Deux solutions dont une moins coûteuse mais qui fait que la conduite sera moins profonde.

Les tuyaux pourraient être réalisés en régie avec les employés municipaux. La facture serait ainsi amoindrie.

La réponse du département par rapport au financement de la traversée du bourg tarde à venir. Dans tous les cas, es travaux de la place auront lieu rapidement. Le cas échéant , on laissera au département de soin de s'occuper de la voirie départementale.

BATIMENTS

Logement rue de l'église

Le logement est à nouveau loué depuis cet été.

Le branchement gaz a été finalisé par GRDF en début de mois.

Les travaux sont en cours avec le chauffagiste (pose d'une nouvelle chaudière à l'étage et raccordement aux installations de chauffage et d'eau chaude existantes, dépose de l'ancienne chaudière au sous sol). Prévision de fin des travaux autour du 20 octobre.

L'abonnement gaz sera pris directement par l'association locataire de l'appartement.

Logements de l'école

Une demande d'évaluation a été faite auprès du service des domaines pour les anciens logements d'instituteur (rue St Vincent et rue du 19 mars).

Chaudière ancienne poste

Livraison granulés en vrac ce jour, mise en place de l'alimentation automatique dans les prochains jours.

École élémentaire

Les locaux ont été vidés.

Les compteurs électrique et gaz ont été coupés dès juillet pour limiter les frais inutiles.

Une élue signale un problème de numéro de téléphone pour les personnes qui doivent contacter l'école.

La ligne de l'école qui va être démolie est toujours en activité ; faire un transfert d'appel vers l'autre école ou mettre un message sur cette ligne ou la fermer auquel cas il y aura un message comme quoi le numéro n'est plus attribué.

Fin du réseau cuivre

Coupure définitive confirmée pour le 31/01/2025

Selon Orange réseau, il resterait 88 lignes actives sur la communes (à confirmer car certaines informations sont visiblement erronées : des adresses d'élus figurent dans la liste sans qu'ils aient de ligne actives). Chiffre revu à 28 au 11/10/25.

3 lignes actives pour la mairie:

- ERA: une ligne via GSM est envisagée
- Gymnase : une ligne via GSM est envisagée
- Bibliothèque: un abonnement fibre sera pris avec notre nouveau fournisseur. Voir pour une mutualisation avec Familles Rurales.

Questions diverses

Table numérique:

Le montage de la table est prévu le 04 octobre suivi le 8 novembre par l'insertion de l'ordinateur (date à confirmer).
Lieu de mise en place: dans la galerie, là où il y a la maquette. Il faut de l'électricité et le fonctionnement est basé sur un ordinateur autonome (pas de connexion nécessaire).
Le poids est important, le déplacement devrait se faire sur roulettes. Les températures seront à vérifier avec vigilance.
La nuit le matériel s'éteint automatiquement. On pourra modifier l'horaire sur certaines périodes. Pour éviter les surtensions prévoir une prise avec protection.

Place de Vingré

Les noms de rues seront installés quand la place sera faite.
La stèle sera mise de côté pendant les travaux.
Associer les personnes qui ont installés la stèle (voir avec Isabelle) à la réflexion sur l'emplacement à prévoir.

Lavoir

Groupe du lavoir voudrait le terminer avant la fin du mandat.
On avait parlé d'installer un muret de soutènement sécurisé avec la route, de nettoyer le lit de la rivière et d'inviter les bénévoles... ?
Le Maire précise que le budget et les restrictions demandées par certaines personnes font qu'il n'est pas possible de répondre à tous les besoins. C'est une réponse à donner aux personnes qui demandent des travaux supplémentaires.
Un conseiller revient sur le muret du lavoir et fait référence aux subventions du département.
Le Maire explique les fonctionnements des subventions et fait référence à certains propos entendus indiquant qu'il y a des travaux inutiles (le lavoir ayant été cité !).
Une élue indique qu'il y a des priorités à définir dans le sens où nous n'avons pas de moyens financiers suffisants. La sécurisation du bord des routes (le long du mur du musée, à Château Gaillard ou aux Villards) sont des priorités.
Le Maire indique les difficultés des employés pour travailler en régie avec des bénévoles du fait des critiques dont ils sont l'objet de la part des habitants.

Rue de la Grye :

- envisager la création d'un cheminement, après la maison de Monsieur BOUILLER (buser le fossé et le combler, car, il est profond, prévoir une bordure pour le délimiter pour la protection des piétons)
- pour information : Madame et Monsieur JACQUEMONT ont fait installer une main courante avec l'accord de l'ABF.

Escalier devant la médiathèque : bandes blanches. Il faudrait les repeindre.

Mains courantes : vers la bibliothèque et le bureau de tabac rouillent et certains s'en plaignent. L'artisan a été contacté et doit venir poser une couche de protection supplémentaire.

Bas du mur OTABAZAR : au pied de la rampe d'accès il faudrait reprendre le crépi

Rue de la Mairie :

- 3 bacs de fleurs en béton à déporter de 10 à 20 cm, pour respecter la largeur du cheminement (préconisée : 1,20 m)
- déplacer la borne en granit, afin de dégager le cheminement pour les piétons et empêcher le stationnement d'un véhicule.
- porte de la prison, ce petit espace, n'est pas désherbé, entretenu, tout comme en face, les tilleuls ne sont pas désherbés...

Vers l'ancien D A B : le petit espace d'aromatiques n'est pas désherbé.

Liquidambars vers le cimetière : un est mort et deux autres sont mal en point, c'est le moment de commander du broyat pour pouvoir pailler ces jeunes arbres et ceux de la place Château Gaillard, les coordonnées du contact pour la commande ont été remises en mairie.

Rabot désherbeur : pour l'entretien des cimetières, il sera loué à la commune de La Pacaudière.

Escaliers en bois : les bordures de marches avec des rondins sont dangereuses par temps de pluie, (il y a eu beaucoup d'accidents). Vers le gymnase l'extrémité, tout en haut des marches, à droite, a été soulevée et la partie bétonnée n'est plus fixée dans le sol, donc, cette partie n'est pas sécurisée, il y a un risque d'accident...

Rond point de l'âne :

- la carriole est dans un mauvais état et des panneaux et affiches restent sur place

- abribus en bois, au rond point de l'âne : les 3 planches ont été fixées, côté Sud et les écoliers et autres personnes sont maintenant mieux à l'abri mais pour combien de temps...

Route de la Collonge : en bas, vers La Feuillade, revoir la signalisation car un panneau 50 est posé avec un autre en dessous avec la mention « rouler au pas », celui-ci, serait mieux placé en dessous du panneau triangulaire « danger cheval ».

Signalétique : nettoyage à faire à certains carrefours (retirer les panneaux inutiles).

WC public : on avait obtenu une subvention pour les peintures. On envisagera ces travaux après la pose de la grille, le démontage de la porte intérieure il conviendra d'envisager la mise aux normes des toilettes (sièges en inox, incassable, WC turc interdit, ?.)

**Prochaine réunion groupe de travail : vendredi 8 novembre
à 18h (élus) 18h30 réunion ouverte**